

**PROCÈS-VERBAL DE LA 165^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À L'ASSOMPTION,
TENUE LE MARDI 10 JUIN 2025 À 18H VIA MICROSOFT TEAMS**

Présences	:	Véronique Assor, Stéphane Chouinard, Mathilde Leduc, Caroline Otis, Christine Poirier et Éric Préville
Absences confirmées	:	Abdelmajid El-Mouhib, Jonathan Gariépy, Geneviève Laporte, Geneviève Marchand, Emmanuel Préville-Ratelle et Olivier Thibert
Invitées	:	Esther Fournier et Geneviève Perreault
Présidence d'assemblée	:	Marie-Pierre Girard
Secrétaire d'assemblée	:	Chantale Gagné

165.1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 18 h.

Madame Marie-Pierre Girard informe l'assemblée qu'elle agira à titre de présidente d'assemblée en l'absence de monsieur Olivier Thibert.

La présidente informe les membres qu'il s'agit de la dernière réunion de madame Mathilde Leduc, représentante des étudiants, son mandat prenant fin le 30 juin. Madame Girard la remercie chaleureusement pour son engagement et sa précieuse contribution tout au long de l'année. Madame Leduc souligne que Monsieur Abdelmajid El-Mouhib et elle ont été ravis de pouvoir participer activement aux travaux du conseil d'établissement. Deux nouveaux étudiants seront nommés à l'automne prochain.

165.2 Adoption de l'ordre du jour

CECL250610-01

Sur proposition de madame Christine Poirier, dûment appuyée par monsieur Éric Préville, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

165.1	Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum	Pour
165.2	Ordre du jour	Adoption
165.3	Budgets de fonctionnement 2025-2026 <i>Présenté par : Geneviève Perreault, directrice générale et Esther Fournier, directrice, Service des ressources financières</i> -Budget 2025-2026 du collège constituant de L'Assomption -Budget 2025-2026 du Cégep de Lanaudière	Adoption Avis
165.4	Procès-verbal du 15 avril 2025	Adoption
165.5	Suite du procès-verbal	

165.6	Parole à l'assemblée	
165.7	Règlement favorisant la réussite scolaire et éducative encadrant l'admission et le maintien de l'inscription au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption (No 11) <i>Présenté par : Nancy Pelletier, directrice adjointe, Service de l'organisation et du cheminement scolaires</i>	Adoption
165.8	Recommandations à formuler au conseil d'administration pour l'émission de diplômes au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption	Avis
165.9	Rapport de la direction <i>Présenté par : Caroline Otis, directrice</i>	Présentation
165.10	Autres points	
165.11	Dépôt de documents	Dépôt
165.11.1	Statistiques d'admission automne 2025 (1er, 2e et 3e tours)	
165.11.2	Bilan du plan de travail du conseil d'établissement 2024-2025	
165.11.3	Calendrier des réunions du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026	
165.12 Huis clos		
165.13	Prochaine assemblée : mardi 16 septembre 2025 à 18h	
165.14	Levée de l'assemblée	

Adoptée à l'unanimité

165.3 Budgets de fonctionnement 2025-2026

Présenté par : Geneviève Perreault, directrice générale et Esther Fournier, directrice, Service des ressources financières

Madame Geneviève Perreault rappelle le contexte budgétaire ayant marqué l'année 2024-2025, notamment les restrictions imposées aux budgets d'investissement, le gel de recrutement et la cible d'heures pour l'ensemble du personnel. Elle se dit fière du budget présenté, qui s'aligne sur les grandes orientations du Cégep de Lanaudière.

Madame Esther Fournier indique que la loi nous oblige à présenter un budget en équilibre, mais que celui-ci sera compensé par notre solde de fonds.

Elle mentionne que les allocations budgétaires ont été présentées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) le 7 mai 2025. Elle rappelle aux membres que le réseau collégial fait face à des

compressions historiques de 151,4 M\$ qui se traduisent par une diminution des revenus en provenance du MES de l'ordre de 4,0 M\$ pour le Cégep régional de Lanaudière.

Elle précise que les compressions de 154 M\$ survenues entre 2011 et 2016 avaient été étalées sur cinq ans. Elle mentionne que cette compression budgétaire exclut la masse salariale des enseignants.

Elle souligne que la croissance de notre clientèle (6,8% pour L'Assomption), la gestion rigoureuse des dernières années et notre modèle ont permis d'atténuer un peu les impacts de ces compressions.

Le budget est basé sur des priorités fondamentales et grandes orientations, par exemples, maintenir l'accessibilité à l'enseignement collégial et les services essentiels aux étudiants, favoriser leur réussite, etc.

Elle passe en revue les revenus globaux ainsi que les dépenses classées par nature et explique les principales variations.

Au final, le Cégep de Lanaudière présente un déficit de 944 000\$ qui sera compensé par le solde de fonds accumulé.

Il est souligné qu'il aurait été apprécié d'avoir également accès à la présentation des budgets locaux. Ceux-ci avaient toutefois été envoyés avec la convocation. Afin de donner suite à ce commentaire, madame Fournier passe en revue les budgets du collège constituant de L'Assomption.

Attendu les orientations budgétaires pour l'année 2025-2026;

Attendu le dépôt par le ministère de l'Enseignement supérieur des allocations de base le 7 mai 2025;

Attendu les compressions historiques de 151,4 M\$ qui ont été imposées au réseau collégial, lesquelles se traduisent par une diminution des revenus en provenance du ministère de l'Enseignement supérieur de 4,0 M\$ pour le Cégep régional de Lanaudière;

Attendu que le budget de fonctionnement 2025-2026 tient compte du plan des effectifs 2025-2026;

Attendu la recommandation du comité régional de planification et de coordination (CRPC);

Attendu la recommandation du comité exécutif;

CECL250610-02

Sur proposition de madame Caroline Otis, dûment appuyée par madame Mathilde Leduc, il est résolu d'adopter le budget de fonctionnement 2025-2026 du collège constituant de L'Assomption et de donner un avis favorable au conseil d'administration pour l'adoption du budget de fonctionnement 2025-2026 du Cégep régional de Lanaudière.

Adoptée à l'unanimité

165.4 Adoption du procès-verbal du 15 avril 2025

CECL250610-03

Sur proposition de monsieur Éric Préville, dûment appuyée par madame Caroline Otis, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 163e assemblée ordinaire tenue le 15 avril 2025.

Adoptée à l'unanimité.

165.5 Suite du procès-verbal

Madame Caroline Otis effectue quelques suivis pour le procès-verbal de l'assemblée du 15 avril, notamment :

- Le règlement no 4 a été adopté le 16 avril par le conseil d'administration;
- Les membres ont reçu le rapport intégral de la direction par courriel le 6 mai dernier.

165.6 Parole à l'assemblée

Sans objet.

165.7 Règlement favorisant la réussite scolaire et éducative encadrant l'admission et le maintien de l'inscription au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption (No 11)

Présenté par : Caroline Otis, directrice

Madame Caroline Otis présente ce dossier. Elle mentionne qu'à la suite de l'annonce du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) le 22 mars 2024 concernant la mise en place de la deuxième date d'abandon, une actualisation du *Règlement favorisant la réussite scolaire et éducative encadrant l'admission et le maintien de l'inscription au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption (CRLA)* était nécessaire.

Cette mise à jour a été effectuée par l'équipe du Service de l'organisation et du cheminement scolaires du CRLA dans le but d'intégrer au document certains éléments de précision et de clarté, de présenter l'information de manière à respecter certaines prescriptions ministérielles, et à bien ajuster l'information selon l'annonce du MES du 22 mars 2024.

Elle présente les principaux changements.

Attendu la présentation de madame Caroline Otis, directrice ;

Attendu qu'une mise à jour du document étant requise à la suite de l'annonce du MES du 22 mars 2024 quant à la date d'abandon ;

Attendu l'avis favorable de la commission des études du 27 mai 2025.

Attendu la recommandation de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL250610-04

Sur proposition de madame Véronique Assor, dûment appuyée par monsieur Éric Préville, il est résolu d'adopter le Règlement no 11 favorisant la réussite scolaire et éducative encadrant l'admission et le maintien de l'inscription au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption.

Adoptée à l'unanimité.

165.8 Recommandations à formuler au conseil d'administration pour l'émission de diplômes au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Attendu les dispositions de l'article 13 de la PIEA du collège constituant de L'Assomption qui indique que la direction des études recommande les étudiants admissibles à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) ainsi que du diplôme d'études collégiales sans mention et soumet sa recommandation au conseil d'établissement pour une adoption par le conseil d'administration ;

Attendu les dispositions de l'article 32 du Règlement sur le régime des études collégiales;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL250610-05

*Sur proposition de madame Véronique Assor, dûment appuyée par madame Mathilde Leduc, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière afin de recommander au ministère de l'Enseignement supérieur de décerner le diplôme d'études collégiales aux étudiantes et étudiants dont le nom apparaît sur la liste du lot suivant : **2025042301**.*

Adoptée à l'unanimité.

Attendu les dispositions de l'article 14 de la PIEA du collège constituant de L'Assomption qui indique que le Service de la formation continue recommande les étudiants admissibles à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) et soumet sa recommandation au conseil d'établissement pour une adoption par le conseil d'administration ;

Attendu les dispositions de l'article 33 du Règlement sur le régime des études collégiales;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL250610-06

Sur proposition de monsieur Stéphane Chouinard, dûment appuyée par madame Caroline Otis, il est résolu de recommander au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de décerner une attestation d'études collégiales (AEC) aux étudiantes et étudiants dont les noms figurent en annexe à l'original du procès-verbal de la présente assemblée et qui ont atteint les objectifs de leur programme.

Adoptée à l'unanimité.

165.9 Rapport de la direction

Présenté par : Caroline Otis

Madame Otis présente les activités qui ont eu lieu au Cégep depuis la dernière rencontre, notamment :

- Le 17 avril dernier, les troupes de danse du Cégep de Lanaudière ont offert un spectacle au Centre Culturel Desjardins à Joliette, soit Osmose (Cégep à L'Assomption), Rythmix (Cégep à Joliette) et InciDanse (Cégep à Terrebonne).
- Plusieurs activités ont été organisées dans le cadre du Printemps de la langue.
- Le Cégep a tenu le 1^{er} mai dernier la 15^e édition de la soirée *Art et solidarité*. L'événement a été organisé conjointement par le Comité environnement et droits humains (CEDH) et le programme Arts, lettres et communication et a permis d'amasser une somme de 4 120 \$, qui sera entièrement remise à l'organisme *Puits et Poulies*.
- Le 6 mai dernier, le Cégep a célébré l'implication étudiante lors d'un gala animé par le comédien et ancien enseignant Francis Sasseville. La soirée a mis en lumière l'engagement des étudiants dans divers domaines tels que le sport, la culture et la vie communautaire.
- Le 28 mai, plus de 170 nouveaux admis des tours 1 et 2 et une centaine de parents se sont déplacés pour en apprendre plus sur leur entrée au Cégep à L'Assomption à l'automne prochain.
- Le 29 mai dernier, le Cégep a accueilli le Grand rendez-vous de l'innovation sociale, organisé par le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS). L'événement a rassemblé près de 220 acteurs et actrices des milieux privé, public et de la recherche pour une journée de conférences, ateliers et échanges sur l'innovation sociale comme levier de développement. Cette édition marquait également les 20 ans du RQIS, soulignant l'engagement en faveur d'une société plus inclusive et résiliente.
- Les 2 et 3 juin derniers, le Cégep a tenu ses Cérémonies de fin d'études pour les étudiants des programmes préuniversitaires et techniques au Théâtre Hector-Charland. Près de 250 finissants et 800 invités, dont des membres du personnel, des parents et des amis, étaient présents à cette occasion. La Fondation du Cégep de Lanaudière a remis 11 250 \$ en bourses, dont des bourses d'excellence et coup de cœur par programme et pour la formation générale.

165.10 Autre point

À la suite de la présentation des budgets de fonctionnement au point 165.3, une question est soulevée quant à la consultation du collège constituant de L'Assomption concernant les orientations budgétaires et les compressions effectuées dans ses budgets pour l'année 2025-2026. Madame Otis précise que la direction du collège a été consultée et que les compressions n'ont pas touché les

services directs aux étudiants, mais ont plutôt été appliqués à des postes budgétaires tels que les déplacements, les conférenciers et les événements.

De plus, madame Poirier s'interroge sur la possibilité d'établir des passerelles entre les centres de services scolaires et le cégep. Madame Otis prend note de cette question et assurera un suivi ultérieurement. Elle ajoute que le Service de la formation continue sera mis à contribution à cet égard et qu'il devra revoir son offre de services, dans le cadre de son mandat de développement d'affaires.

165.11 Dépôt de documents

Ces documents ont été transmis aux membres en temps que la convocation.

165.11.1 Statistiques d'admission automne 2025 (1er, 2e et 3e tours)

165.11.2 Bilan du plan de travail du conseil d'établissement 2024-2025

165.11.3 Calendrier des réunions du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026

165.12 Huis clos

Sans objet.

165.13 Prochaine assemblée

La prochaine rencontre ordinaire aura lieu le 16 septembre 2025 à 18h.

165.14 Levée de l'assemblée

CECL250610-07

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité de lever la séance à 19 h 29.

Marie-Pierre Girard
Vice-présidente du conseil d'établissement
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Caroline Otis
Directrice
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption